

Accusé de réception en préfecture
095-219502804-20230828-2023-DM-101A-AU
Date de télétransmission : 07/09/2023
Date de réception préfecture : 07/09/2023

GOUSSAINVILLE – n° 2023/.....

Publié Notifié le 07.09.23

Pour le Maire
Par délégation de signature,

REPUBLIQUE FRANCAISE

Le Rédacteur
M. ZIL

COMMUNE DE GOUSSAINVILLE

Département du Val d'Oise

Arrondissement de Sarcelles

Chef Lieu de Canton

**DECISION DU MAIRE n°2023-DM-101A
du 28 août 2023**

OBJET : DOMAINE DE COMPETENCES PAR THEMES - Culture (8.9)

CULTURE - Convention une structure culturelle – CirquEvolution – pour le spectacle « Yé ! » de la Compagnie Circus Baobab

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2020-DCM-01A en date du 04 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a procédé à l'élection de Monsieur Abdelaziz HAMIDA, en qualité de Maire,

Vu la délibération n° 2020-DCM-05A du Conseil Municipal en date du 15 juillet 2020 décidant de déléguer à Monsieur Abdelaziz HAMIDA, Maire, les missions complémentaires prévues par l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la ville de Goussainville participe au réseau CirquEvolution dont elle est adhérente,

Considérant que ce réseau est le fruit d'une collaboration entre plusieurs villes et qu'il est soutenu par la direction des Affaires Culturelles d'Ile-de-France, la Région Ile-de-France, la Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France et le Conseil Départemental du Val d'Oise,

Considérant que les différents partenaires se sont fixés comme objectif commun :

- de favoriser le développement des propositions de cirque de création sur le territoire départemental,
- de conduire les publics, les plus socialement diversifiés, à découvrir et à s'approprier la richesse de ce genre artistique,

Considérant que pour la saison 2022/2023, le réseau a choisi de porter ensemble la diffusion du spectacle « Yé ! » de la Compagnie Circus Baobab,

Considérant que la Ville a décidé d'organiser le spectacle « Yé ! » pour 1 représentation tout public le samedi 30 septembre 2023 à 20h,

Considérant la participation de CirquEvolution, d'un montant de 1 099.85 €,

Considérant le projet de convention,

DECIDE

Article 1^{er} : DE SIGNER la convention avec l'association CirquEvolution – Espace Germinal – 2 avenue du Mesnil – 95470 FOSSES, pour 1 représentation du spectacle « Yé ! » le samedi 30 septembre 2023 à 20h, à l'Espace Sarah Bernhardt, pour un montant de 9 90 0€ net (non assujetti à la TVA), déduction de la participation de CirquEvolution de 1 099.85 €.

DECIDE

Article 1^{er} : DE SIGNER la convention avec l'Association Le Moulin Fondu – Oposito CNAREP - 3 rue Marcel Bourgigne - 95140 Garges-lès-Gonesse, pour 1 représentation du spectacle « Happy Apocalypse to You » par la Compagnie Les enfants sérieux et 1 représentation du spectacle « Le Championnat du Monde d'Aquatisme » par la compagnie La Bugne, le dimanche 1^{er} octobre à 15h00 au Parc Auguste Delaune à Goussainville.

Article 2 : DE DIRE que les crédits nécessaires figurent au budget communal.

Le Maire,
Abdelaziz HAMIDA



Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Acte à classer

2023-DM-101A

1

En préparation

2

En attente retour
Préfecture

3

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-09-07T13-30-57.00 (MI247350959)

Identifiant unique de l'acte : 095-219502804-20230828-2023-DM-101A-AU (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : CULTURE - Convention une structure culturelle - Cirque Méditerranéen
- pour le spectacle " Yé ! " de la Compagnie
Circus Baobab

Date de décision : 28/08/2023



Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. Culture

Identifiant unique de l'acte antérieur
:

Acte : DECISION 101.PDF

Multicanal : Non

Pièces jointes :

Contrat Yé - décision
101.PDF

Type PJ : 99_AU - Autre document



Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé

Date 07/09/23 à 13:30

Par IMZIL Fadwa

Transmis

Date 07/09/23 à 13:30

Par IMZIL Fadwa

Accusé de réception

Date 07/09/23 à 13:34